



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
28 mars 2012  
Français  
Original : anglais

Session annuelle de 2012  
Genève, 25-29 juin 2012  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays pour l'Inde  
(2013-2017)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation . . . . .	2
II. Coopération passée et enseignements tirés . . . . .	3
III. Programme proposé. . . . .	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme. . . . .	7
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Inde (2013-2017) . . . . .	9



## I. Analyse de la situation

1. Un taux élevé de croissance annuelle, de l'ordre en moyenne de 8 % pour la période 2007-2011, une résistance remarquable face à la crise économique et financière mondiale, une société civile dynamique, ainsi que des lois novatrices fondées sur les droits, font la force de l'Inde devenue la démocratie la plus importante du monde et celle qui se développe le plus rapidement. L'Inde est aujourd'hui l'un des principaux dirigeants des grandes initiatives internationales relatives à la coopération Sud-Sud. L'indice de développement humain a augmenté de manière régulière et le taux de population vivant dans la pauvreté a été ramené de 45 % en 1993-1994 à 37 % en 2004-2005<sup>1</sup>. Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,547, l'Inde se place au 134<sup>e</sup> rang sur 187 pays, selon le *Rapport 2011 sur le développement humain*<sup>2</sup>. L'impérieuse nécessité de parvenir à une croissance plus rapide, plus inclusive et plus durable a été prise en compte de manière prioritaire dans le douzième plan quinquennal 2012-2017 établi par le Gouvernement, ainsi que dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2013-2017).

2. En dépit des remarquables progrès susmentionnés, de grandes difficultés demeurent. Le dernier *Rapport de pays 2011* élaboré par l'Inde sur les objectifs du Millénaire pour le développement fait état de résultats globalement conformes aux prévisions pour ce qui est de la pauvreté, de l'éducation et du VIH, mais indique que les objectifs consistant à réduire la faim, la mortalité infantile et la mortalité liée à la maternité, et à améliorer l'assainissement, ne seront probablement pas atteints. Le fait que huit États indiens<sup>3</sup> fortement peuplés regroupent 421 millions d'habitants touchés par la pauvreté, sous diverses formes – plus que dans les 26 pays d'Afrique les plus pauvres réunis – illustre l'ampleur du défi que représente la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion<sup>4</sup>. Les effets des distorsions structurelles se font sentir sur les groupes marginalisés – notamment les castes et tribus répertoriées – ce qui explique le faible niveau de leurs résultats sur le plan du développement humain. 47 % de la population tribale et rurale du pays vivent en dessous du seuil de pauvreté<sup>5</sup>. Certains districts à forte population tribale, marqués par la montée de l'extrémisme et un faible niveau de développement humain, sont une source de préoccupation croissante. La persistance de l'inégalité entre les sexes se traduit en chiffres par un sex-ratio de 914 enfants de sexe féminin pour 1 000 enfants de sexe masculin, soit le plus faible depuis l'indépendance du pays<sup>6</sup>. Les femmes continuent d'être exclues de la vie sociale, économique et politique et sont victimes de violence sexiste. Les difficultés susmentionnées tiennent au manque d'accès et de contrôle fonciers, ainsi qu'à l'absence de moyens de production et de droits de propriété parmi les pauvres et les groupes marginalisés, dont les niveaux de salaires et de qualifications sont faibles. Compte tenu de l'insuffisante création d'emplois et de la prédominance d'un secteur non structuré, représentant plus de 92 % de la main-

<sup>1</sup> *Rapport de pays 2011* de l'Inde sur les OMD.

<sup>2</sup> Lorsqu'il est ajusté aux inégalités, l'IDH perd 28,3 % de sa valeur, ce qui ramène celle-ci à 0,392.

<sup>3</sup> Bihar, Chhattisgarh, Jharkhand, Madhya Pradesh, Orissa, Rajasthan, Uttar Pradesh et Bengal occidental.

<sup>4</sup> Oxford Poverty and Human Development Initiative (2010).

<sup>5</sup> Commission de la planification, document du onzième plan quinquennal 2008-2012, volume I.

<sup>6</sup> Nombre d'enfants de sexe féminin pour 1 000 enfants de sexe masculin dans la tranche d'âge 0-6 ans.

d'œuvre, caractérisé par des conditions de travail précaires, l'absence de protection sociale et le manque d'accès à des services financiers, il est difficile de mettre la croissance économique, aussi forte soit-elle, au service de l'emploi durable.

3. Le Gouvernement a mis en place 13 initiatives phares en vue de promouvoir le développement, dont la loi intitulée « Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act » (loi nationale de garantie de l'emploi rural), qui ont absorbé 30 % du budget total du onzième plan quinquennal 2008-2012. Ces initiatives ont été menées avec une efficacité inégale selon les États. Leurs effets sur la réduction des inégalités peuvent néanmoins être considérablement améliorés par une meilleure gouvernance, une politique de décentralisation, une convergence intersectorielle et le suivi des résultats. Les femmes et les représentants élus des castes et tribus répertoriées doivent être dotés des capacités d'encadrement qui les aideront à transformer les systèmes et à effectuer des changements. Les changements climatiques et la vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles ont pour effet d'affaiblir la croissance, ainsi que son caractère intensif et sa durabilité. L'Inde est le quatrième émetteur mondial de gaz à effet de serre (GES) mais ses émissions de GES par habitant sont parmi les plus faibles au monde. La difficulté consiste à réduire simultanément et durablement le taux de d'émission des GES tout en améliorant l'accès à une énergie propre parmi les personnes qui vivent dans la pauvreté. Un appui international apporté à l'Inde sur les plans financier et technologique lui permettrait d'améliorer son efficacité énergétique. Il s'agira aussi à cet effet d'exploiter le potentiel d'énergies renouvelables, de renforcer les politiques d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation, et d'intégrer les préoccupations relatives à l'environnement dans les politiques de croissance. Les communautés vulnérables et les femmes en particulier ne disposent pas des moyens voulus pour faire face et s'adapter aux catastrophes naturelles, aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

## II. Coopération passée et enseignements tirés

4. L'examen à mi-parcours du programme de pays, l'évaluation des progrès en matière de développement et quatre évaluations de résultats ont fait ressortir le fait que le Gouvernement voit dans le PNUD un précieux partenaire de développement. Les contributions du Programme apportées au titre du programme de pays 2008-2012 ont entraîné d'importants changements quant aux résultats escomptés. Grâce à l'action qu'il a menée pour décentraliser le développement humain, autonomiser les représentants élus, appuyer la législation fondée sur les droits et promouvoir l'intégrité dans la prestation des services publics, le Programme a influé sur l'élaboration des politiques et veillé à ce que ces questions figurent à l'ordre du jour du Gouvernement. Il continuera d'en faire la priorité de ses travaux. Il a appuyé le renforcement de la démocratie au niveau local en contribuant à la formation des représentants élus et à l'établissement de partenariats avec la société civile qui a permis de développer les initiatives de sensibilisation et d'en améliorer la qualité. Les projets pilotes axés sur la planification décentralisée ont permis de recueillir des données d'expérience et des enseignements utiles à la réalisation de nouvelles activités de sensibilisation en amont.

5. De récentes évaluations ont montré que les ressources du PNUD donnent d'excellents résultats lorsqu'elles sont investies de manière stratégique. Le Programme a facilité la mise en œuvre de démarches et d'expériences novatrices,

qui ont exercé une influence sur les programmes et les politiques du Gouvernement. Le concours offert au Gouvernement en ce qui concerne, par exemple, la loi nationale de garantie de l'emploi rural a permis d'en améliorer l'application, grâce aux compétences techniques apportées afin de mettre en place des systèmes d'information en matière de gestion, des activités de suivi et de rétroaction externe à l'intention des décideurs, des normes de qualité, et des technologies de l'information et de la communication au service de la transparence. Le rôle joué par le PNUD dans la formulation de la politique de relèvement et de réinstallation à Orissa a donné des résultats concrets et contribué à l'élaboration de la toute première politique nationale dans ce domaine. La mise en place de systèmes de promotion des moyens de subsistance au niveau des États a facilité la création de la Mission nationale pour la subsistance en milieu rural et les travaux de recherche sur la pauvreté en milieu urbain et l'inclusion financière ont orienté les débats et la planification en matière de politiques. Le Programme s'est également employé de manière décisive à réunir les parties prenantes. En facilitant la concertation avec les organisations de la société civile, dans le cadre des onzième et douzième plans quinquennaux, il a rendu les politiques nationales de planification plus participatives et attentives aux aspirations des femmes et des hommes marginalisés. Il a contribué à réorienter les politiques de façon à garantir la prise en compte des minorités sexuelles, l'extension de la protection sociale et l'établissement de centres d'aide juridique pour les personnes séropositives. Sa contribution à l'élaboration des plans d'action infranationaux sur les changements climatiques et des plans intégrés de gestion des catastrophes a permis de renforcer les cadres stratégiques visant à assurer une meilleure résistance. Il a également facilité la mise en place de conditions favorables à la transformation sectorielle moyennant l'élimination complète des substances appauvrissant la couche d'ozone dans les principaux secteurs consommateurs d'énergie. Il a doté 150 000 villages des compétences techniques en matière de gestion des catastrophes et s'est employé, dans le même domaine, à rendre opérationnels les plans d'action communautaires de 176 districts sujets à des aléas multiples dans 17 États.

6. Le PNUD a mené à bien un grand nombre d'activités qui ont servi à renforcer la coopération Sud-Sud, l'objectif étant de continuer à offrir des données d'expérience à d'autres pays en développement. Sur la question de la parité des sexes, il redoublera d'efforts pour lutter contre les inégalités en appliquant une démarche d'intégration et en mettant l'accent sur l'inclusion sociale des femmes. Le présent descriptif de programme de pays s'appuiera sur les recommandations d'évaluations tendant à réduire le nombre de domaines d'intervention et à les rendre plus stratégiques, à fixer des échéances plus longues pour l'obtention de résultats, à renforcer les campagnes de sensibilisation, à promouvoir une plus forte participation des États et un meilleur suivi sur le terrain.

### **III. Programme proposé**

7. Compte tenu de l'évolution du rôle de l'Inde à l'échelle mondiale, le PNUD renforcera son rôle de partenaire stratégique et continuera de proposer des idées et des solutions pour résoudre les problèmes du pays, en faisant fond sur ses possibilités et son dynamisme. Le descriptif de programme de pays a été élaboré en étroite collaboration avec le Gouvernement et les partenaires clefs, en suivant de près la préparation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

(PNUAD) et en assurant une concordance étroite avec le douzième Plan quinquennal. Appartenant au système des Nations Unies, le PNUD se concentrera sur quatre des six objectifs visés par le PNUAD. Il consacrerait l'essentiel de ses travaux à la promotion d'un développement juste et durable en portant une attention accrue sur les questions d'égalité, de participation et d'autonomisation des personnes marginalisées (notamment les *dalits*, les groupes tribaux, les femmes et les populations touchées par le VIH/sida) en vue de parvenir à des transformations durables. Assorties d'objectifs moins nombreux et plus stratégiques, les activités des programmes seront mieux orientées et concentrées géographiquement sur les neuf États où, selon le PNUAD, le niveau de dénuement et le taux de pauvres sont les plus élevés du pays<sup>7</sup>. Des programmes sont prévus pour traiter les questions nouvelles, notamment le développement des compétences, l'urbanisation inclusive, ainsi que l'accès à l'énergie et à des moyens de subsistance durables. Le Programme collaborera étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies à la mise en place d'initiatives et de programmes conjoints. Il resserrera ses liens avec les instituts de recherche et de milieux universitaires, la société civile et le secteur privé. S'agissant de redéfinir l'action que le PNUD mène en Inde, l'accord de partenariat avec le Gouvernement et le futur Centre international de développement humain permettra de mieux tirer parti des solutions adoptées par le pays lui-même, faisant de lui un acteur incontournable de la coopération Sud-Sud. Afin de permettre la gestion des connaissances, le PNUD appuiera et renforcera l'initiative de l'ONU visant à l'échange de solutions et continuera de diriger les communautés de pratiques sur les changements climatiques, la gestion des catastrophes, la microfinance et la gouvernance décentralisée.

8. *Croissance inclusive et réduction de la pauvreté.* Le PNUD tirera parti des atouts et des avantages comparatifs du système des Nations Unies pour fournir des analyses et des connaissances qui serviront à élaborer des politiques cohérentes sur le développement inclusif. Dans sa nouvelle phase d'activités axées sur le développement humain, le PNUD s'attachera à proposer des solutions stratégiques et novatrices aux problèmes persistants que sont l'exclusion sociale et les inégalités. Il s'emploiera à renforcer les stratégies et les mesures d'amélioration des moyens de subsistance, l'inclusion financière et la protection sociale en accordant une attention particulière à l'institutionnalisation des questions d'égalité entre les sexes, à la prise en compte des pauvres dans les programmes gouvernementaux, ainsi qu'à leur participation dans le secteur privé. L'approche intégrée visant à l'autonomisation des femmes, et centrée sur les volets économique, social, juridique et politique, SWAAYAM<sup>8</sup>, sera étendue à 11 districts dans quatre États, en vue de proposer des modes de subsistance et des modèles de création d'entreprise plus satisfaisants, et de donner aux femmes les moyens de participer à la vie politique locale. Le PNUD encouragera l'élaboration de politiques visant à rendre universel l'accès à des médicaments abordables moyennant des accords commerciaux multilatéraux, et appuiera les modèles novateurs et évolutifs de prévention du VIH à l'intention des minorités sexuelles.

9. *Gouvernance démocratique.* En conformité avec le douzième Plan quinquennal visant à une application effective des législations et des programmes fondés sur les droits, le PNUD encouragera la mise en place de modèles de gouvernance plus

<sup>7</sup> Assam, Bihar, Chhattisgarh, Jharkhand, Madhya Pradesh, Maharashtra, Orissa, Rajasthan et Uttar Pradesh.

<sup>8</sup> « SWAAYAM » signifie « femmes autosuffisantes et autonomes ».

centrés sur l'ouverture, la responsabilisation et la décentralisation. L'attention portée aux inégalités et à l'exclusion moyennant l'établissement de rapports analytiques sur le développement humain au niveau des États et des districts, contribuera à rendre plus inclusives et plus fiables la planification, l'affectation de ressources et la prestation de services à l'intention des populations marginalisées. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le FNUAP, on appuiera la planification décentralisée et convergente par des campagnes de sensibilisation et l'apport d'innovations. Le PNUD aidera à renforcer les systèmes d'application et de responsabilisation, s'agissant de la collecte et du suivi des données afin de lutter contre les risques de corruption dans les programmes phares<sup>9</sup>. Il fournira un appui stratégique aux fins d'une application effective de la loi sur les droits forestiers et de la loi sur les panchayats (extension aux zones répertoriées). Les hauts fonctionnaires, les représentants élus, en particulier les femmes et les chefs communautaires jusqu'au niveau des *panchayats*<sup>10</sup> et des villages verront leurs capacités renforcées afin qu'ils puissent adopter un style de direction transformationnelle, l'objectif étant d'assurer un service public plus ouvert et plus réceptif. Le Programme renforcera les moyens dont disposent les organisations de la société civile, les institutions nationales et celles des États, ainsi que les services parajuridiques pour que les pauvres, les groupes marginalisés et les minorités accèdent à la justice, et soient, à leur tour, habilités à se prévaloir de leurs droits et à exiger des services. On utilisera les systèmes et moyens novateurs offerts par les technologies de l'information et de la communication pour faire de la gouvernance électronique une réalité. La coopération Sud-Sud sera facilitée dans les domaines de la gestion électorale, l'administration publique, la décentralisation et l'urbanisation.

10. *Développement durable*. Compte dûment tenu de l'équilibre à trouver entre une forte croissance économique et la durabilité environnementale, et des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra en juin 2012 (Rio+20), le Programme aura pour objet principal de promouvoir le développement humain durable, ce qui sera assuré par la mise en œuvre de stratégies de croissance à faible émission de carbone et le renforcement de la résistance des collectivités aux changements climatiques, aux risques de catastrophe et à l'amenuisement des ressources naturelles. Fort du succès qu'il a remporté en appuyant les plans d'action des États visant à faire face aux changements climatiques, le PNUD établira des stratégies d'initiative communautaire et fondées sur les écosystèmes. Dans neuf États, il apportera un appui stratégique à la prise en compte des préoccupations liées aux changements climatiques et des questions d'égalité entre les sexes lors de l'établissement des budgets concernant l'agriculture, les ressources naturelles et l'énergie. Il renforcera les capacités du secteur privé et contribuera à créer les conditions de marché nécessaires pour l'adoption de technologies plus propres qui permettent de réduire les émissions de carbone, les rejets de polluants organiques et l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone. Il encouragera une gestion efficace des ressources naturelles en incitant les collectivités dépendantes de ressources, en particulier les femmes, à prendre les choses en main. Il présentera les pratiques

<sup>9</sup> Recours aux audits sociaux et aux mécanismes de suivi des communautés, notamment l'évaluation de la population en matière de santé, d'éducation et de moyens de subsistance.

<sup>10</sup> Organes représentatifs dotés d'un mandat constitutionnel, agissant aux niveaux des villages, des blocs et des districts.

mondiales et nationales les meilleures sur les changements climatiques et la coopération technologique, et aidera le pays à honorer les engagements pris en vertu des accords multilatéraux sur l'environnement. Les questions relatives aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe seront abordées dans le programme de pays de manière synergique pour garantir un résultat unique. Compte tenu du succès du programme conjoint Gouvernement-PNUD axé sur la gestion des risques de catastrophe, la question sera intégrée dans quatre grands thèmes phares, soit la santé, l'éducation, les routes et l'emploi. Dans le but de les rendre plus résistantes, le Programme encouragera les communautés à diriger les initiatives de réduction des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques, ainsi que les activités de relèvement.

11. *Égalité entre les sexes et inclusion sociale.* Se fondant sur les recommandations de l'examen à mi-parcours et sur l'évaluation des résultats en matière de développement, le PNUD renforcera l'action qu'il mène en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes en veillant à ce que la problématique hommes-femmes fasse l'objet d'un programme spécifique et soit également prise en compte dans tous les autres programmes établis. Il s'emploiera à aider le Gouvernement et la société civile à se montrer plus réceptifs et plus responsables, s'agissant d'améliorer la condition de la femme et de lutter contre la discrimination fondée sur le sexe. Il appuiera l'analyse des politiques et la mobilisation touchant la macroéconomie, les données ventilées par sexe et tenant compte de la problématique hommes-femmes, le travail non rémunéré, les droits fonciers, la vulnérabilité des femmes en milieu urbain, ainsi que les lois punitives à l'encontre des personnes vivant avec le VIH et des transsexuels. Il aidera également les organisations et les réseaux dirigés par la population systématiquement exclue à se doter des moyens voulus, moyennant le renforcement des capacités et des institutions. Il encouragera les organisations de la société civile à innover en matière de développement humain. L'élaboration de programmes conjoints avec le Programme commun des Nations Unies pour le VIH/sida (ONUSIDA), l'UNICEF, le FNUAP et ONU Femmes aura pour objet d'aider les femmes à accéder plus facilement à des fonctions dirigeantes au sein des grands partis politiques et des organes élus, et de traiter les problèmes de la violence sexiste et de la sélection du sexe.

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

12. Tenant compte des changements qui s'opèrent en Inde, le PNUD adaptera et renforcera son modèle d'activités. Il entretiendra des relations étroites de partenariat avec le Gouvernement, qui prendra en main le programme de pays et le mettra en œuvre. Le PNUD utilisera des modalités pertinentes telles que l'exécution directe. Il appliquera des procédures accélérées, si besoin est, afin de garantir une intervention rapide, notamment pour ce qui est de l'acheminement des ressources. Les procédures administratives seront simplifiées et rationalisées, et la communication améliorée afin d'optimiser les résultats, la transparence et l'efficacité.

13. La démarche relative au développement humain sous-tendra l'analyse et la conception des programmes. On veillera fort attentivement à resserrer les liens entre les politiques et les projets sur le terrain, et à créer une synergie entre les différentes pratiques. Le bureau de pays sera organisé et structuré dans une optique de plus en plus intersectorielle, les capacités étant renforcées en matière de politiques et les

connaissances techniques accrues en vue d'effectuer des transformations durables dans le milieu stratégique concurrentiel qui existe en Inde. Les évaluations de résultats seront renforcées par un suivi attentif des projets et des visites sur le terrain. De plus en plus de projets seront établis au niveau des États et serviront à canaliser les ressources du Gouvernement, ainsi qu'à en tirer parti, afin de satisfaire les priorités fixées, à savoir la croissance pour tous, l'égalité entre les sexes et le développement humain durable. On s'attachera en particulier à faciliter l'apport d'innovations par les organisations de la société civile et les spécialistes appelés à assurer la mise en œuvre des politiques, tout en soulignant combien il importe que les organismes des Nations Unies mènent une action cohérente.

14. L'enveloppe des ressources du programme est estimée à 243,4 millions de dollars, dont 49 millions proviendront du budget ordinaire du PNUD. Celui-ci s'emploiera à trouver de nouvelles possibilités de financement et à nouer des partenariats avec le secteur privé, et explorera la possibilité d'un partage des coûts avec le Gouvernement. La Fondation IKEA et le Fonds pour l'environnement mondial continueront d'être des partenaires majeurs.

## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour l'Inde (2013-2017)

**Priorité nationale** : Une croissance durable, plus rapide et inclusive : accélérer en priorité la création d'emplois, l'acquisition des compétences et l'inclusion financière.

**Résultat 1 du programme de pays/PNUAD** : Renforcement des politiques de croissance équitables et inclusives et des stratégies de réduction de la pauvreté établies par le Gouvernement de façon à assurer aux personnes les plus pauvres et les plus marginalisées en milieu urbain et rural un meilleur accès aux biens de production, à un emploi décent, à l'acquisition de compétences, à la protection sociale et à des moyens de subsistance durable. **Indicateurs de résultat** : Nombre de modèles appliqués en vue de l'inclusion des personnes vulnérables et marginalisées en milieu rural et urbain. **Domaines d'intervention connexes du plan stratégique** : Éradication de la pauvreté et réalisation des OMD.

<i>Contribution du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), référence(s) et cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (en dollars des États-Unis)</i>
Le Gouvernement s'engage à favoriser la croissance inclusive et à lutter contre les inégalités. Vastes programmes de réduction de la pauvreté favorables à la création d'emplois, à la protection sociale et à l'acquisition de compétences. Politiques monétaires et budgétaires visant à maîtriser l'inflation, à créer des emplois et à maintenir des taux de croissance élevés.	Programmes d'acquisition de compétences et de création de moyens de subsistance : la société civile continuera d'exiger une meilleure prise en compte des personnes systématiquement exclues dans les politiques et les stratégies de croissance inclusives.	Renforcement des capacités afin de faciliter l'élaboration de politiques nationales fondées sur des données factuelles, ainsi que la planification et le suivi de stratégies de croissance inclusives. Innovations évolutives qui favorisent les débouchés économiques et l'inclusion financière des groupes systématiquement exclus, et réduisent les inégalités entre les sexes.  Pratiques et innovations internationales optimales en matière de réduction de la pauvreté et de croissance inclusive.	<b>Indicateur</b> : Nombre de politiques et de programmes tenant compte des données factuelles sur les inégalités fournies par le PNUD, et visant à promouvoir les moyens de subsistance, l'urbanisation, l'inclusion financière et l'accès durable aux médicaments essentiels pour les groupes systématiquement exclus. <b>Référence</b> : 1 <b>Cible</b> : 7  <b>Indicateur</b> : Nombre de modèles évolutifs qui facilitent l'autonomisation des femmes et permettent de réduire les vulnérabilités des groupes systématiquement exclus en donnant la possibilité aux femmes et aux hommes pauvres de bénéficier des retombées économiques. <b>Référence</b> : 3 <b>Cible</b> : 25	Au niveau du Gouvernement et des États, appui stratégique aux débats et aux travaux analytiques sur le développement inclusif favorable aux groupes systématiquement exclus. Modèles évolutifs de création d'entreprise, d'inclusion financière et de réduction de la pauvreté urbaine appliqués auprès des groupes systématiquement exclus.	<b>Ordinaires</b> : 18 000 000 <b>Autres</b> : 51 000 000

**Priorité nationale** : Améliorer la mise en œuvre des programmes, la responsabilisation, la prestation de services, la décentralisation et la localisation, et renforcer la rétroaction des citoyens.

**Résultat 2 du programme de pays/PNUAD** : Les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, responsables et décentralisés, et la mise en œuvre des programmes visant à la réalisation des droits des groupes marginalisés, en particulier les femmes et les enfants, est plus efficace. **Indicateurs de résultat** : Proportion de programmes phares du Gouvernement faisant l'objet d'un suivi des résultats. **Domaines d'intervention connexes du plan stratégique** : Gouvernance démocratique et OMD.

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveau(x) de référence et niveau(x) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (en dollars)</i>
La décentralisation de la gestion des affaires publiques et la mise en œuvre des réformes administratives, pierres angulaires de la gouvernance démocratique, seront renforcées. Les cadres législatifs nécessaires à la responsabilisation et à la transparence seront améliorés.	La société civile continuera d'exercer une grande influence sur le contrôle des budgets, les processus législatifs et judiciaires et les audits sociaux des programmes gouvernementaux. Un nombre limité de donateurs intervient dans le domaine de la gouvernance démocratique.	Travail stratégique sur la décentralisation. Appui aux systèmes nationaux de statistiques. Renforcement des capacités pour développer le style de direction transformationnelle et élargir l'accès à la justice. Coopération Sud-Sud sur la gestion électorale et rapports sur le développement humain.	<p><b>Indicateur</b> : Nombre d'États où sont mis en place des systèmes de suivi simultané de l'application de la loi nationale de garantie de l'emploi rural.</p> <p><b>Référence</b> : 0 <b>Cible</b> : 4</p> <p><b>Indicateur</b> : Pourcentage de dossiers traités par les offices de services juridiques au niveau des États en ce qui concerne la prestation d'assistance juridique et de conseils à des femmes et des hommes marginalisés.</p> <p><b>Référence</b> : 29 % <b>Cible</b> : 55 %</p>	Les rapports sur le développement humain axés sur les inégalités influent sur les processus de planification. Mise en œuvre de politiques sur la décentralisation et formation des responsables locaux élus. Renforcement des moyens d'exécution et de la responsabilisation dans certains programmes du Gouvernement.	<p><b>Ordinaires</b> : 21 000 000</p> <p><b>Autres</b> : 32 000 000</p>

**Priorité nationale** : Gestion durable des ressources naturelles, stratégies de croissance à faible émission de carbone, adaptation aux changements climatiques et réduction des risques de catastrophe.

**Résultat 3 du programme de pays/PNUAD** : Le Gouvernement, l'industrie et d'autres parties prenantes concernées s'emploient activement à promouvoir la durabilité environnementale et à renforcer la résistance des communautés face aux problèmes que posent les changements climatiques, les risques de catastrophe et l'amenuisement des ressources naturelles. **Indicateurs de résultat** : Proportion de politiques, plans et programmes qui tiennent compte des questions liées aux changements climatiques, à la réduction des risques de catastrophe et à la gestion des ressources naturelles; degré d'application des mesures visant une exploitation des terres et une gestion des ressources durables. **Domaines d'intervention connexes du plan stratégique** : Environnement et développement durable; prévention des crises et relèvement.

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveau(x) de référence et niveau(x) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (en dollars)</i>
Mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques (y compris les missions nationales et les dispositions budgétaires y afférentes). Réforme des politiques, meilleure application de la loi sur les droits forestiers, et possibilité d'adoption d'une législation relative à l'eau et aux terres. En s'appuyant sur son large réseau d'entités de gestion des catastrophes, le Gouvernement continuera d'investir dans les activités de préparation et de planification en prévision des catastrophes.	Plusieurs organismes des Nations Unies et organisations de la société civile se consacrent notamment à la gestion des ressources naturelles, en rationalisant l'efficacité des ressources, en justifiant par une analyse de rentabilité les investissements dans des technologies plus propres et en élaborant des outils d'information efficaces afin de permettre aux parties prenantes de faire des choix éclairés. Les petites entreprises du secteur privé sont disposées à adopter des technologies propres si elles sont rendues accessibles et viables sur le plan commercial.	Aider les communautés exclues à adopter des modèles durables permettant la mise en place de mécanismes nationaux d'aide, l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et la promotion des moyens de subsistance par un meilleur accès à une énergie propre. Application de politiques stratégiques sur les changements climatiques, la biodiversité et la gestion de l'eau. Utilisation de modèles commerciaux novateurs, spécifiques à chaque secteur concerné, en vue d'étendre l'utilisation des technologies plus propres. Initiatives pilotes reposant sur des plans complets de gestion des catastrophes qui traitent également des risques d'aléas climatiques.	<b>Indicateur</b> : Nombre de missions et d'initiatives nationales soutenues pour garantir l'efficacité de leur mise en œuvre. <b>Référence</b> : 0 <b>Cible</b> : 4 <b>Indicateur</b> : Pourcentage d'hydrochlorofluorocarbures éliminés en Inde dans les secteurs des mousses et de la réfrigération. <b>Référence</b> : 0 <b>Cible</b> : réduction de 15 % d'ici à 2017 <b>Indicateur</b> : Nombre d'institutions communautaires qui adoptent des mécanismes nationaux d'aide durables. <b>Référence</b> : 0 <b>Cible</b> : 300 institutions communautaires <b>Indicateur</b> : 7 gouvernements d'État, 10 municipalités et 25 districts exposés à de multiples risques de catastrophe et de changement climatique	Élaboration et application, au niveau des États, de six plans d'action portant sur les changements climatiques et tenant compte des questions de parité.  Adoption de modèles novateurs sur l'efficacité énergétique et la gestion communautaire des ressources naturelles.  Certains programmes nationaux comportent des mesures de réduction des risques de catastrophe et de changement climatique.	<b>Ordinaires</b> : 17 590 000 <b>Autres</b> : 101 410 000

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveau(x) de référence et niveau(x) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (en dollars)</i>
			adoptent des mesures pour les réduire, ainsi que des plans de gestion complets dans ce domaine. <b>Référence</b> : 0 <b>Cible</b> : 7 États, 25 districts, 10 municipalités		

**Priorité nationale** : Parvenir à la convergence intersectorielle de tous les programmes ministériels favorables à la femme et axés sur la femme afin de promouvoir son autonomisation.

**Résultat 4 du programme de pays/PNUAD** : Le Gouvernement et les institutions de la société civile sont réceptifs et responsables, s'agissant d'améliorer la condition de la femme, de promouvoir ses droits sociaux, politiques et économiques, et de prévenir la discrimination à son encontre. **Indicateurs de résultat** : Qualité des rapports du Gouvernement et de l'action menée pour honorer ses engagements internationaux. **Domaines d'intervention connexes du plan stratégique** : Égalité entre les sexes, VIH et développement.

<i>Contribution du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), référence(s) et cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (en dollars des États-Unis)</i>
Mettre en œuvre les initiatives nationales, notamment la mission sur l'autonomisation des femmes, la 4 <sup>e</sup> phase du programme de contrôle du sida et le conseil de l'innovation. Poursuivre l'appui aux programmes de réduction des inégalités parmi les femmes et les hommes systématiquement exclus tels que les castes et les tribus répertoriées.	Les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile continueront de lutter contre la violence fondée sur le sexe, de promouvoir l'autonomisation des personnes séropositives, d'appuyer la mission d'émancipation des femmes, de se mobiliser pour une plus forte représentation des femmes dans les partis politiques et de créer des systèmes statistiques.	En partenariat avec les organisations de la société civile, ainsi que les établissements d'enseignement et de recherche, réaliser une analyse stratégique et promouvoir l'autonomisation des femmes pour ce qui concerne les politiques macroéconomiques, le travail non rémunéré, les droits fonciers et les lois punitives relatives au VIH.	<b>Indicateur</b> : Les politiques relatives aux transsexuels sont opérationnelles dans au moins deux ministères à savoir, la santé et la justice sociale et l'autonomisation. <b>Référence</b> : 0 <b>Cible</b> : 2 <b>Indicateur</b> : Nombre d'États où des organisations ou des réseaux dirigés par les <i>dalits</i> , les tribus, les minorités sexuelles et les personnes vivant avec le VIH, ont été créés et dotés des moyens voulus pour faire valoir leurs droits et influencer sur les innovations liées au développement humain.	Renforcement des capacités des organisations de la société civile pour leur assurer une meilleure visibilité et un plus grand pouvoir de parole dans l'élaboration des politiques.  Renforcement des capacités des décideurs aux fins de l'élaboration de politiques et de lois plus axées sur l'égalité entre les sexes.  Créer les conditions permettant de lutter contre le problème de l'exclusion persistante et de la discrimination à l'encontre des personnes séropositives et des femmes.	<b>Ordinaires</b> : 9 000 000 <b>Autres</b> : 10 000 000

<i>Contribution du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), référence(s) et cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (en dollars des États-Unis)</i>
			<p><b>Référence :</b> 0  <b>Cible :</b> 5</p> <p><b>Indicateur :</b> Changements  qualitatifs dans la façon  dont les femmes et les  hommes des groupes  marginalisés sont  considérés quant à  l'application des  principales lois  d'habilitation.</p> <p><b>Référence :</b> À déterminer  <b>Cible :</b> À déterminer</p>		